

LISTE DES EMPACEMENTS RÉSERVÉS		Bénéficiaire: commune d'Aussais	
ER1	chemin piéton	La Motte	122 m²
ER2	dépassement de la voirie (L. 2010)	St Nicolas	118 m²
ER3	chemin piéton	La Motte	356 m²
ER4	chemin piéton	La Datoze	1248 m²
ER5	dépassement de la voirie	Sous l'église	122 m²
ER6	extension de la salle des fêtes	route de la Vilette	771 m²
ER7	dépassement, des autobus	Mottes	38 m²
ER8	parking	rue de l'Archevêque / Mottes	230 m²
ER9	parking	La Firmin	185 m²
ER10	chemin piéton	Mottes	187 m²
ER11	dépassement de la voirie	St Sébastien	2146 m²
ER12	dépassement de la voirie	St Sébastien	306 m²

Commune de Val Cenis

